

# Guide académique santé et sécurité au travail

---

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Pré-requis pour tous les dispositifs liés à la Santé et Sécurité au Travail.....</b>	<b>3</b>
<b>Dispositifs liés à la Santé et Sécurité au Travail .....</b>	<b>4</b>
• <b>Parcours Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (PRAP IBC) .....</b>	<b>5</b>
• <b>Parcours Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Sanitaire et Social (PRAP 2S).....</b>	<b>7</b>
• <b>Réseau Ressources Risque Biologique (3RB).....</b>	<b>9</b>
• <b>Parcours Prévention des Risques Électriques (PRE).....</b>	<b>10</b>
• <b>Parcours Intervention à proximité des réseaux (IPR).....</b>	<b>12</b>
• <b>Parcours Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) .....</b>	<b>13</b>
• <b>Parcours Travail en Hauteur (TH) .....</b>	<b>15</b>
• <b>Parcours Manipulation des Fluides Frigorigènes (MFF) .....</b>	<b>18</b>
<b>Récapitulatif des dispositifs.....</b>	<b>20</b>
<b>Annexe I : Fiche projet académique .....</b>	<b>21</b>
<b>Annexe II : Formations et missions des intervenants.....</b>	<b>22</b>
<b>Annexe III : Ressources .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexe IV : OGELI.....</b>	<b>24</b>

## Introduction

« L'Enseignement de la Santé et Sécurité au Travail est une composante essentielle des diplômes professionnels. Il répond à un enjeu de prévention des risques professionnels des élèves et apprentis, futurs salariés. Il mobilise les acteurs de la formation et nécessite la mise à disposition d'outils pédagogiques. »

[Eduscol](http://Eduscol) : l'enseignement de la Santé et Sécurité au Travail dans les diplômes professionnels.

Pour l'académie Orléans-Tours, une convention de partenariat pour l'enseignement de la Santé et Sécurité au Travail a été signée entre le Rectorat, la CARSAT Centre-Val de Loire et le GIPFTLV IP. Dans le cadre de cette convention, les établissements peuvent proposer des projets liés à la Santé et Sécurité au Travail qui sont financés par la CARSAT Centre-Val de Loire.

Les établissements souhaitant déposer un projet doivent renseigner la fiche projet académique (voir annexe I) et la transmettre à « [esst@ac-orleans-tours.fr](mailto:esst@ac-orleans-tours.fr) ».

Chaque projet déposé est étudié par le comité de pilotage académique, et le financement est possible tout au long de l'année.

Ensemble des dispositifs S&ST et modalités de formation pour les enseignants :

S&ST - Santé et Sécurité au Travail							
ES&ST							
SST	PRAP	3RB	PRE	IPR	CACES	TH	MFF
	IBC 2S		BO BS B2V;BR;BC BF-HF ...		R482 R484 R486 R489	R408 R457 R431 TC	Cat. I Cat. V
Acteur	Acteur	Acteur	Acteur		Acteur	Acteur	Acteur
Formateur	Formateur	Formateur	Formateur	Formateur	Formateur	Formateur	Formateur
Formateur de formateur	Formateur de formateur		Formateur de formateur		Formateur de formateur	Formateur de formateur	Formateur de formateur

**Acteur** : l'enseignant est formé au dispositif.

**Formateur** : l'enseignant forme les apprenants.

**Formateur de formateur** : le formateur forme les enseignants.

## Pré-requis pour tous les dispositifs liés à la Santé et Sécurité au Travail

Enseigner la Santé & Sécurité au Travail (ES&ST) Module 1					
<b>Durée</b>	18h	<b>Nombre de stagiaires</b>	12	<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Comprendre les enjeux de l'Enseignement de la Santé &amp; de la Sécurité au Travail et s'approprier la démarche d'analyse des risques professionnels</p> <p>Évaluation des enjeux des risques professionnels</p> <p>Apport de connaissances sur la réglementation, les risques, les méthodes d'analyse de risque et les niveaux de prévention</p> <p>Observation en entreprise de situations de travail permettant de mettre en pratique les méthodes de repérage et d'analyse des risques</p>					

Enseigner la Santé & Sécurité au Travail (ES&ST) Module 2					
<b>Durée</b>	12h	<b>Nombre de stagiaires</b>	12	<b>Pré-requis</b>	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Intégrer la santé et la sécurité au travail dans sa pédagogie</p> <p>L'enseignement de la santé &amp; de la sécurité au travail dans les diplômes professionnels de l'Éducation Nationale</p> <p>La démarche de repérage et d'analyse des risques</p> <p>Le transfert en direction des apprenants de la démarche de repérage et d'analyse des risques</p>					

## Dispositifs liés à la Santé et Sécurité au Travail

- **Parcours Sauveteur Secouriste du Travail (SST)**

Devenir <b>Acteur</b> Sauveteur Secouriste du Travail (SST)					
<b>Durée</b>	12h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Développer des compétences en prévention et en secourisme à travers les 4 grandes actions du SST : PROTÉGER - EXAMINER - FAIRE ALERTER - SECOURIR Intervention face à une situation d'accident du travail Contribution à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise					
Modalités de formation : formation en interne dans les établissements					

Maintenir et Actualiser ses Compétences <b>d'Acteur</b> Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)					
<b>Durée</b>	7h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	SST
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Mettre à jour ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail Remobilisation des compétences en tant que secouriste et acteur de prévention Apport de modifications ou de nouveautés (gestes, textes de loi...)					
Modalités de formation : formation en interne dans les établissements					

Devenir <b>Formateur</b> Sauveteur Secouriste du Travail (FO SST)					
<b>Durée</b>	48h	<b>Nombre de stagiaires</b>	12	<b>Pré-requis</b>	SST ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Acquérir des compétences pédagogiques et maîtriser des techniques gestuelles de secourisme afin de former, évaluer et recycler des sauveteurs secouristes du travail Appropriation des référentiels et des aides techniques et pédagogiques Formation aux bases de prévention transférables aux SST Préparation d'une session de formation SST (progression, stratégie pédagogique, construction d'un scénario, élaboration de séquences pédagogiques spécifiques) Mises en situation et entraînement à la conduite d'une séquence pédagogique					

Maintenir et Actualiser ses Compétences de <b>Formateur</b> Sauveteur Secouriste du Travail (MAC FO SST)					
Durée	14h	Nombre de stagiaires	10	Pré-requis	FO SST
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Mettre à jour ses compétences de Formateur SST Maintien et actualisation des compétences de Formateur SST Remobilisation des compétences en prévention et secourisme en tant que formateur Apport de modifications ou de nouveautés (gestes, textes de loi...)					

- **Parcours Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (PRAP IBC)**

Devenir <b>Acteur</b> de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (PRAP IBC)					
Durée	14h	Nombre de stagiaires	10	Pré-requis	Aucun
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Faire acquérir aux futurs salariés les compétences leur permettant d'être acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans leur environnement de travail Formation sur la prévention des risques liés à l'activité physique (processus d'apparition d'un dommage, vocabulaire spécifique, niveau de prévention) Techniques gestuelles Aménagement du poste de travail					
Modalités de formation : formation en interne dans les établissements					

Maintenir et Actualiser ses Compétences d' <b>Acteur</b> de la Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique dans les secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (MAC PRAP IBC)					
Durée	7h	Nombre de stagiaires	10	Pré-requis	PRAP IBC
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Mettre à jour ses compétences en prévention des risques liés à l'activité physique dans son environnement de travail Maintien et actualisation des compétences d'Acteur PRAP IBC Remobilisation des compétences en prévention des risques liés à l'activité physique dans son environnement de travail Apport de modifications ou de nouveautés (gestes, textes de loi...)					
Modalités de formation : formation en interne dans les établissements					

<b>Devenir <b>Formateur</b> de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (FO PRAP IBC)</b>					
<b>Durée</b>	35h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	PRAP IBC ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Acquérir des compétences pédagogiques dans le domaine de l'analyse des postes de travail, des manutentions pour enseigner la prévention des risques liés à l'activité physique</p> <p>Devenir acteur de prévention et force de proposition en matière de risques professionnels</p> <p>Réviser les techniques gestuelles pour les enseigner</p> <p>Identification et caractérisation des situations à risques</p> <p>Mises en situations de travail nécessitant de la manutention manuelle, des déplacements avec ou sans port de charges, des gestes répétitifs, des postures contraignantes et des efforts importants</p> <p>Propositions de pistes d'amélioration dans les domaines organisationnels, techniques et humains</p> <p>Mise en œuvre d'une stratégie pédagogique de formateur pour l'enseignement du respect des principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort ainsi que des pistes de propositions d'amélioration d'une situation de travail soumises à des sollicitations physiques</p> <p>Présentation des supports pédagogiques proposés par l'INRS</p>					

<b>Maintenir et Actualiser ses Compétences de <b>Formateur</b> de la Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique dans les secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (MAC FO PRAP IBC)</b>					
<b>Durée</b>	21h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	FO PRAP IBC
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Mettre à jour ses compétences de Formateur PRAP IBC</p> <p>Maintien et actualisation des compétences de Formateur PRAP IBC</p> <p>Remobilisation des compétences en prévention en tant que formateur</p> <p>Apport de modifications ou de nouveautés (gestes, textes de loi...)</p>					

- **Parcours Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Sanitaire et Social (PRAP 2S)**

<b>Devenir <b>Acteur</b> de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Sanitaire et Social (PRAP 2S)</b>					
<b>Durée</b>	28h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Faire acquérir aux futurs salariés les compétences leur permettant d'être acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans leur environnement de travail</p> <p>Éléments statistiques des accidents de travail</p> <p>Place de l'activité physique dans les situations de travail</p> <p>Analyse de situations de travail du milieu sanitaire et social</p> <p>Connaissances relatives au fonctionnement du corps humain afin de situer l'importance des dommages potentiels liés à l'activité physique</p> <p>Déterminants de l'activité physique et principes de base de la prévention</p> <p>Repérage de situations dangereuses</p> <p>Propositions d'amélioration, d'aménagement</p> <p>Application des techniques gestuelles</p> <p>Techniques de manutention des charges inertes</p> <p>Techniques d'aide aux activités motrices des personnes : enfants et adultes</p>					

<b>Maintenir et Actualiser ses compétences <b>d'Acteur</b> de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Sanitaire et Social (MAC PRAP 2S)</b>					
<b>Durée</b>	14h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	PRAP 2S
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Mettre à jour ses compétences en prévention des risques liés à l'activité physique dans son environnement de travail</p> <p>Maintien et actualisation des compétences d'Acteur PRAP 2S</p> <p>Remobilisation des compétences en prévention des risques liés à l'activité physique dans son environnement de travail</p> <p>Apport de modifications ou de nouveautés (gestes, textes de loi...)</p>					

<b>Devenir <b>Formateur</b> de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Sanitaire et Social (FO PRAP 2S)</b>					
<b>Durée</b>	42h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	PRAP 2S ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Acquérir des compétences pédagogiques dans le domaine de l'analyse des postes de travail, des manutentions pour enseigner la prévention des risques liés à l'activité physique</p> <p>Devenir acteur de prévention et force de proposition en matière de risques professionnels</p> <p>Réviser les techniques gestuelles pour les enseigner</p> <p>Facteurs de risques biomécaniques et facteurs aggravants</p> <p>Anatomie et physiologie de l'appareil locomoteur</p> <p>Techniques gestuelles</p> <p>Conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation</p> <p>Repérage de situations de travail nuisibles à la santé et recherche de pistes d'amélioration</p>					

<b>Maintenir et Actualiser ses Compétences de <b>Formateur</b> de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans les secteurs Sanitaire et Social (MAC FO PRAP 2S)</b>					
<b>Durée</b>	21h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	FO PRAP 2S
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Mettre à jour ses compétences de formateur PRAP 2S</p> <p>Maintien et actualisation des compétences de formateur PRAP 2S</p> <p>Remobilisation des compétences en prévention en tant que formateur</p> <p>Apport de modifications ou de nouveautés (gestes, textes de loi...)</p>					

- **Réseau Ressources Risque Biologique (3RB)**

La prévention des risques biologiques consiste à rompre la chaîne de transmission le plus en amont possible, en agissant prioritairement sur le réservoir. Les mesures d'organisation du travail, de protection collective et individuelle peuvent être complémentaires. Ces mesures de prévention doivent être adaptées à l'activité professionnelle considérée, en fonction de l'évaluation des risques réalisée au préalable. Elles doivent être accompagnées par l'information et la formation du personnel.

La prévention des risques biologiques consiste à trouver des solutions pour rompre la chaîne de transmission en agissant à différents niveaux : le réservoir, les expositions du salarié, le salarié potentiellement exposé.

Ces mesures doivent être adaptées en fonction du secteur professionnel et des agents biologiques en cause.

<b>La prévention des risques biologiques</b>					
<b>Durée</b>	6h	<b>Nombre de stagiaires</b>	15	<b>Pré-requis</b>	aucun
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Appréhender la démarche d'analyse des risques professionnels Distinguer les notions de danger, exposition, risque, dommage S'approprier le vocabulaire de prévention des risques professionnels (approche Code du Travail) Identifier les agents biologiques Classer les agents biologiques selon leur nature : bactéries, virus, parasites, ATNC, fungi Repérer les critères de classement des différents agents biologiques dans les groupes de risques infectieux (classement découlant du Code du Travail) Indiquer les voies de transmission des agents biologiques en milieu professionnel Décrire une chaîne de transmission dans une situation exposante aux risques biologiques Repérer les dommages Situer les actions de prévention des risques biologiques sur la chaîne de transmission Distinguer les mesures de suppression ou réduction du danger, des mesures de protection collective / individuelle, des mesures complémentaires (instructions, consignes, ...) Mettre en place des situations d'apprentissage de la démarche de prévention des risques biologiques					

- **Parcours Prévention des Risques Électriques (PRE)**

L'enseignement de la Prévention des Risques d'origine Électrique (PRE) s'inscrit dans le cadre réglementaire énoncé par le document de référence de la DGESCO : <https://eduscol.education.fr/sti/sites/eduscol.education.fr/sti/files/textes/bts/bts-maintenance-des-systemes-ms-partir-de-2020/12428-referentiel-pre-avec-annexes-30-juillet-2020.pdf>

Les diplômes concernés par l'enseignement de la PRE sont précisés en annexe 1 à travers le tableau qui indique les niveaux d'habilitation nécessaires en fonction de chaque diplôme.

L'organisation académique des formations de formateurs (professeurs) propose des sessions regroupées en pôles métiers, de façon à faciliter l'appropriation de la PRE à un contexte professionnel proche :

- Pôle métiers de l'industrie
- Pôle métiers de l'automobile
- Pôle métiers de l'énergétique et du second œuvre du bâtiment
- Pôle métiers de la personne et sécurité

<b>Devenir <b>Formateur</b> de la Prévention des Risques Electriques</b>			
<b>Objectif et contenu de la formation</b>			
Former les formateurs de formateurs aux niveaux d'habilitation nécessaire Présenter les objectifs de la PRE (selon guide DGESCO) Présenter l'importance de l'analyse des risques en situation de travail Aborder des cas concrets en situation de travail sur plateau technique Présenter le principe de l'enseignement de la PRE auprès des jeunes (comme intégré aux activités) Présenter l'outil OGELI et l'espace académique M@gistere PRE Répondre aux interrogations des stagiaires pour guider leur démarche <b>NB</b> : pour Pôle « énergétique et second œuvre du bâtiment » : formation hybride avec 1 journée de présentiel supplémentaire pour vérification de prérequis			
<b>Niveau d'habilitation</b>	<b>Durée</b>	<b>Nombre de stagiaires</b>	<b>Pré-requis</b>
<b>B0 – BE – BS</b>	12h	15	ES&ST Module 1
<b>B1V - B2V – BR – BC</b>	18h	15	ES&ST Module 1
<b>BF – HF</b>	12h	12	ES&ST Module 1
<b>BR champs d'application Photovoltaïque</b>	12h	12	ES&ST Module 1
<b>Secteur automobile B2VL – BCL - BRL</b>	18h + distanciel	12	ES&ST Module 1

**Maintenir et Actualiser ses Compétences de **Formateur** de la Prévention des Risques Electriques  
(MAC FO PRE)**

**Objectif et contenu de la formation**

Formation « recyclage » des formateurs de formateurs aux niveaux d'habilitation nécessaire  
Rappeler les objectifs de la PRE (selon guide DGESCO)  
Rappeler l'importance de l'analyse des risques en situation de travail  
Aborder des cas concrets en situation de travail sur plateau technique  
Rappeler le principe de l'enseignement de la PRE auprès des jeunes (comme intégré aux activités)  
Rappeler l'outil OGELI et l'espace académique M@gistere PRE  
Répondre aux interrogations des stagiaires pour guider leur démarche

Niveau d'habilitation	Durée	Nombre de stagiaires	Pré-requis
<b>MAC B0 – BE – BS</b>	12h	15	PRE B0 – BE – BS
<b>MAC B1V - B2V – BR – BC</b>	12h	15	PRE B1V - B2V – BR – BC
<b>Secteur automobile MAC B2VL – BCL - BRL</b>	12h	12	PRE B2VL – BCL - BRL

- **Parcours Intervention à proximité des réseaux (IPR)**

L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en entreprise. La formation à l'AIPR est intégrée dans l'ensemble des diplômes du bâtiment depuis l'arrêté du 15 janvier 2019 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038175232/2024-04-18/>

Devenir <b>Formateur</b> Intervention à Proximité des Réseaux Parcours m@gistere concepteur encadrant opérateur					
Durée	8h	Nombre de stagiaires	Illimité	Pré-requis	Aucun
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Identifier les enjeux de l'intervention à proximité des réseaux S'approprier la réglementation anti-endommagement Repérer les aspects essentiels de l'habilitation électrique BF-HF à respecter lors de travaux à proximité des réseaux électriques souterrains Valider ses compétences relatives à l'intervention à proximité des réseaux Être en capacité de former les élèves					
<b>Modalités</b>					
Parcours m@gistere national proposé chaque année aux nouveaux enseignants entrant dans la fonction					

- **Parcours Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)**

<b>Devenir <b>Formateur</b> du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité R489 (CACES), Module 1</b>					
<b>Durée</b>	24h	<b>Nombre de stagiaires</b>	08	<b>Pré-requis</b>	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Connaître la nouvelle recommandation R489 – CNAMTS/INRS Apprendre à conduire un chariot automoteur à conducteur porté – catégories 1A-3-5 (R489) Mettre en place et utiliser des scénarios pédagogiques existants pour former les élèves à la conduite de chariots Développer une analyse réflexive des situation proposées					
<b>Modalités</b>					
Formation hybride, deux temps de 3h en visioconférence et 18h en présentiel					

<b>Devenir <b>Formateur</b> de la Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité R489 (CACES), Module 2</b>					
<b>Durée</b>	15h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	R489 Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Approfondir la conduite d'un chariot automoteur à conducteur porté – R489 – catégorie 1A-3-5 (R489) Construire des scénarios pédagogiques de conduite des chariots en intégrant une partie en numérique Développer une analyse réflexive des situations proposées avec construction de parcours d'évaluation					
<b>Modalités</b>					
Formation hybride, un temps de 3h en visioconférence et 12h en présentiel					

<b>Devenir <b>Formateur</b> du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité R489 (CACES), Module 3</b>					
<b>Durée</b>	15h	<b>Nombre de stagiaires</b>	10	<b>Pré-requis</b>	R489 Module 2
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Développer une thématique de la formation théorique de la recommandation R489 – CNAMTS/INRS Se perfectionner dans la conduite d'un chariot automoteur à conducteur porté – catégories 1A-3-5 (R489) en se rapprochant des pratiques professionnelles Approfondir la maintenance de premier niveau de chariots Construire des scénarios pédagogiques liés à la conduite des chariots intégrant les usages du numérique Développer une analyse réflexive des situations proposées					
<b>Modalités</b>					
Formation hybride, un temps de 3h en visioconférence et 12h en présentiel					

Pour les trois formations ci-dessous, merci de contacter [esst@ac-orleans-tours.fr](mailto:esst@ac-orleans-tours.fr), afin d'étudier une proposition en fonction des besoins.

Devenir <b>Acteur</b> du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité R482 (CACES)					
Durée	-	Nombre de stagiaires	-	Pré-requis	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Permettre aux enseignants concernés, de conduire en sécurité <b>les engins de chantiers</b> (catégories A, B1, C1, E et F) présents dans les lycées					

Devenir <b>Acteur</b> du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité R484 (CACES)					
Durée	-	Nombre de stagiaires	-	Pré-requis	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Permettre aux enseignants concernés, de conduire en sécurité les <b>ponts roulants et portiques</b> (catégorie 1) présents dans les lycées					

Devenir <b>Acteur</b> du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité R486 (CACES)					
Durée	-	Nombre de stagiaires	-	Pré-requis	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Permettre aux enseignants concernés de conduire en sécurité les <b>plateformes élévatrices mobiles de personnels</b> (catégories A, B et C) présentes dans les lycées					

- **Parcours Travail en Hauteur (TH)**

La formation Travail en Hauteur s'inscrit dans le cadre réglementaire énoncé par l'arrêté du 15 mars 2024 relatif aux diplômes professionnels relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049405530>

Les diplômes concernés par la formation Travail en Hauteur sont précisés en annexe à travers le tableau qui indique les annexes de la R408 nécessaires en fonction de chaque diplôme.

Les candidats à l'obtention des spécialités de diplômes professionnels doivent, lors de leur confirmation d'inscription à l'examen, fournir l'attestation de formation prévue par la recommandation R408 de la caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés relative tout ou partie, au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied (annexes 3, 4 et 5).

<b>Devenir <b>Formateur</b> Travail en Hauteur Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pieds R408 (TH R408)</b>					
<b>Durée</b>	24h	<b>Nombre de stagiaires</b>	08	<b>Pré-requis</b>	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Acquérir des compétences pédagogiques et maîtriser le montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied afin de former, évaluer et recycler des dispositifs de formation TH R408 pour des apprenants Les risques liés aux travaux en hauteur Les principes de montage Le montage, démontage, vérification et utilisation d'échafaudages de pied Les montages spécifiques (tour roulante, console...) Intégrer la formation travail en hauteur à la formation des élèves					

<b>Maintenir et Actualiser ses Compétences de <b>Formateur</b> Travail en Hauteur Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied R408 (MAC TH R408)</b>					
<b>Durée</b>	12h	<b>Nombre de stagiaires</b>	08	<b>Pré-requis</b>	TH R408
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Mettre à jour ses compétences de Formateur TH R408 Maintien et actualisation des compétences de Formateur TH R408 Remobilisation des compétences en prévention en tant que formateur Apport de modifications ou de nouveautés (montage, contrôle, évolution de la réglementation...)					

<b>Devenir <b>Formateur</b> Travail en Hauteur Port du harnais avec système d'arrêt antichute R431 (TH R431)</b>					
<b>Durée</b>	6h	<b>Nombre de stagiaires</b>	08	<b>Pré-requis</b>	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Acquérir les connaissances techniques nécessaires à la réalisation des travaux en hauteur en toute sécurité Vérifier et utiliser correctement les équipements de protection individuelle lors de travaux en hauteur, et notamment, les harnais de sécurité					

<b>Devenir <b>Formateur</b> Travail en Hauteur Montage, démontage et utilisation des échafaudages roulants R457 (TH R457)</b>					
<b>Durée</b>	12h	<b>Nombre de stagiaires</b>	08	<b>Pré-requis</b>	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Acquérir des compétences pédagogiques et maîtriser le montage, utilisation et démontage des échafaudages roulants afin de former, évaluer et recycler des dispositifs de formation TH R408 pour des apprenants Les risques liés aux travaux en hauteur Les principes de montage Le montage, démontage, vérification et utilisation d'échafaudages roulants Intégrer la formation travail en hauteur à la formation des élèves					

<b>Maintenir et Actualiser ses compétences de <b>Formateur</b> Travail en Hauteur Montage, démontage et utilisation des échafaudages roulants R457 (MAC TH R457)</b>					
<b>Durée</b>	6h	<b>Nombre de stagiaires</b>	08	<b>Pré-requis</b>	TH R457
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
Mettre à jour ses compétences de formateur TH R457 Maintien et actualisation des compétences de formateur TH R457 Remobilisation des compétences en prévention en tant que formateur Apport de modifications ou de nouveautés (montage, contrôle, évolution de la réglementation...)					

Devenir <b>Formateur</b> Travail en Hauteur Travaux sur Cordes (TH TC)					
<b>Durée</b>	24h	<b>Nombre de stagiaires</b>	06	<b>Pré-requis</b>	ES&ST Module 1 TH R408
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Acquérir des compétences pédagogiques et pratiques pour l'utilisation des techniques de positionnement et de déplacement sur cordes pour des apprenants</p> <p>Connaître les obligations réglementaires</p> <p>Identification des situations, des risques et des équipements relatifs aux travaux et déplacements sur cordes</p> <p>Connaître et appliquer en condition réelles les comportements et les gestes les plus surs ; les modes opératoires pour la santé des intervenants ; les fonctionnements des dispositifs et des équipements de protections individuels et collectifs</p> <p>Maîtriser les bases théoriques et pratiques pour la mise en œuvre des équipements techniques</p>					

Maintenir et Actualiser ses Compétences de <b>Formateur</b> Travail en Hauteur Travaux sur Cordes (MAC TH TC)					
<b>Durée</b>	12h	<b>Nombre de stagiaires</b>	06	<b>Pré-requis</b>	TH TC
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Mettre à jour ses compétences de formateur TH Travaux sur Cordes</p> <p>Maintien et actualisation des compétences de formateur TH Travaux sur Cordes</p> <p>Remobilisation des compétences en prévention en tant que formateur</p> <p>Apport de modifications ou de nouveautés (situations, vérifications, évolution de la réglementation...)</p>					

- **Parcours Manipulation des Fluides Frigorigènes (MFF)**

La formation à la Manipulation des Fluides Frigorigène est intégrée dans certaines spécialités de diplômes, la formation doit être conforme à la réglementation en vigueur, prépare à l'évaluation théorique et pratique nécessaire pour obtenir l'attestation d'aptitude en fonction de la catégorie définie dans les référentiels des spécialités concernées.

<b>Devenir <b>Formateur</b> Manipulation des Fluides Frigorigènes de catégorie I (MFF)</b>					
<b>Durée</b>	32 h	<b>Nombre de stagiaires</b>	08	<b>Pré-requis</b>	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Connaître les exigences réglementaires concernant l'utilisation des fluides frigorigènes pour les activités de contrôle d'étanchéité, de maintenance et d'entretien, de mise en service et de récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur</p> <p>Pratiquer la mise en service et la maintenance de systèmes contenant des fluides en respectant le cadre réglementaire</p> <p>Se préparer à la passation des tests d'aptitude dans le cadre de la démarche d'obtention de l'attestation d'aptitude</p>					
<b>Modalités</b>					
<p>Formation dispensée par des enseignants en partenariat avec les GRETA Val de Loire et Cœur 2Loire Pour l'Éducation nationale, les GRETA sont les seuls habilités par les organismes APAVE ou SOCOTEC</p> <p>Plateformes : lycées Martin Nadaud et Philibert de l'Orme</p>					

<b>Devenir <b>Formateur</b> Manipulation des Fluides Frigorigènes de catégorie V (MFF)</b>					
<b>Durée</b>	-	<b>Nombre de stagiaires</b>	-	<b>Pré-requis</b>	ES&ST Module 1
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>Connaître les exigences réglementaires concernant l'utilisation des fluides frigorigènes pour les activités de contrôle d'étanchéité, de maintenance et d'entretien, de mise en service et de récupération des fluides des systèmes de climatisation des véhicules, engins et matériels</p> <p>Pratiquer la mise en service et la maintenance de systèmes contenant des fluides en respectant le cadre réglementaire</p> <p>Se préparer à la passation des tests d'aptitude dans le cadre de la démarche d'obtention de l'attestation d'aptitude</p>					
<b>Modalités</b>					
<p>Formation dispensée en partenariat avec ANFA, organisme habilité.</p> <p>Contactez l'ingénieur de formation</p>					

Maintenir et Actualiser ses compétences de <b>Formateur</b> Fluides Frigorigènes (MAC FF)					
<b>Durée</b>	-	<b>Nombre de stagiaires</b>	-	<b>Pré-requis</b>	FF
<b>Objectif et contenu de la formation</b>					
<p>L'attestation à la Manipulation des Fluides Frigorigènes n'avait pas de durée limitée de validité Avec la nouvelle réglementation européenne F-Gas 2024, la durée devrait être limitée à 7 ans. Il conviendrait donc à partir de 2027 de prévoir une formation MAC des enseignants. En attente de précision au niveau national</p>					

### Récapitulatif des dispositifs.

Dispositifs	Acteur				Formateur			
	Initiale		MAC		Initiale		MAC	
	Durée	Nb	Durée	Nb	Durée	Nb	Durée	Nb
<b>ES&amp;ST</b>								
Module 1					18h	12		
Module 2					12h	12		
<b>SST</b>								
	12h	10	7h	10	48h	12	14h	10
<b>3RB</b>								
			*		6h	15		
<b>PRAP</b>								
IBC	14h	10	7h	10	35h	10	21h	10
2S	21h	10	7h	10	42h	10	28h	10
<b>CACES</b>								
R489, Module 1			*		24h	08		
R489, Module 2			*		15h	10		
R489, Module 3			*		15h	10		
R482	-	-						
R484	-	-						
R486	-	-						
<b>PRE</b>								
BO – BE – BS			*		12h	15	12h	15
B1V – B2V – BR – BC			*		18h	15	12h	15
BF – HF			*		12h	12		
BR (photovoltaïque)			*		12h	12		
B2VL – BCL – BRL (auto)			*		18h	12	12h	12
<b>IPR</b>								
			*		8h	Illimité		
<b>Travail en hauteur (TH)</b>								
R408			*		24h	08	12h	08
R457			*		12h	08	6h	08
R431			*		6h	08		
Travaux sur cordes			*		24h	06	12h	06
<b>Manipulation des fluides frigorigènes (MFF)</b>								
Catégorie I			*		32h	08	-	-
Catégorie V			*		h	XX	-	-

\*le niveau acteur est intégré dans la formation de formateur.

**Annexe I : Fiche projet académique**

 <b>ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	<h2 style="margin: 0;">Enseignement en Santé &amp; Sécurité au Travail</h2>	 <b>l'Assurance Maladie</b> <small>RISQUES PROFESSIONNELS</small>	<small>VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION</small>  <b>Carsat</b> <small>Région &amp; Santé du Travail</small> <small>Centre-Val de Loire</small>
---	---	--	--

Nom du projet / action

Etablissement	
Personnes référentes (pilotes, autres membres de l'équipe)	
Etat des lieux préalable (justifiant le projet)	
Objectifs	
Descriptif du projet	
Public concerné (nombre d'élèves, diplôme préparé)	
Cette action s'inclut-elle dans le projet d'établissement ?	
Calendrier	
Moyens mis en œuvre (humains, matériels, financiers, communication)	
Frein et levier	
Caractère innovant du projet (quelle évolution par rapport à la situation actuelle ?)	
Modalités d'évaluation du projet (indicateurs, mesure de l'impact de l'action, autre)	

## Annexe II : Formations et missions des intervenants

Les élèves	Les enseignants	Les DDFPT
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formations spécifiques en Santé &amp; Sécurité au Travail associées aux diplômes professionnels</li> <li>• <a href="#">PSC1 - collège - 3 PM</a></li> <li>• <a href="#">SST (Sauveteur Secouriste du Travail)</a> : obligatoire pour les CAP, points attribués sur l'épreuve de PSE</li> <li>• Attestation de formation</li> <li>• Formation à l'analyse des risques</li> <li>• <a href="#">TutoPrév' Interactif</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des enseignants               <ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">ES&amp;ST</a></li> <li>- <a href="#">SST</a></li> <li>- <a href="#">PRAP</a></li> </ul> </li> <li><a href="#">en fonction de la discipline</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3RB</li> <li>- PRE</li> <li>- IPR</li> <li>- CACES</li> <li>- TH</li> <li>- MFF</li> </ul> </li> <li>• Gestion des formations               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inspection</li> <li>- Ingénieur de formation EAFC</li> <li>- Formateurs</li> <li>- Coordonnateur OGELI</li> </ul> </li> <li>• <a href="#">Suivi des attestations de formation dans OGELI</a></li> <li>• <a href="#">TutoPrév' Pédagogie</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation               <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la formation des élèves</li> <li>- Répertorier les besoins de formation des enseignants</li> </ul> </li> <li>• <a href="#">Travaux réglementés</a> pour les élèves mineurs (centre de formation et entreprise)</li> <li>• <a href="#">DUERP</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principes généraux de prévention</li> <li>- Contrôle et conformité des équipements</li> <li>- Fiches IPS</li> <li>- ...</li> </ul> </li> </ul>

## Annexe III : Ressources

Nationale	Académique
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Eduscol travaux réglementés</a></li> <li>• <a href="#">Eduscol ES&amp;ST</a></li> <li>• <a href="#">Eduscol Vademecum SST</a></li> <li>• <a href="#">Code du travail</a></li> <li>• <a href="#">INRS ES&amp;ST</a></li> <li>• <a href="#">TUTOPREV</a></li> <li>• <a href="#">AMELI</a></li> <li>• <a href="#">OPPBTB, prévention BTP</a></li> <li>• <a href="#">ANACT</a></li> <li>• <a href="#">Canopé</a></li> <li>• <a href="#">Les fiches médico-professionnelles presanse</a></li> <li>• <a href="#">Memento à destination des jeunes en formation professionnelle</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Guide académique des travaux réglementés</a></li> <li>• <a href="#">Guide académique S&amp;ST</a></li> </ul>
Partenaires	Projets / Concours / Applications
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">INRS</a></li> <li>• <a href="#">CARSAT</a></li> <li>• <a href="#">ANACT</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Concours vidéo 2025 Santé et sécurité au travail (INRS)</a></li> <li>• <a href="#">CARSAT appel à projet</a></li> <li>• <a href="#">OPPBTB, 100 min pour la vie – défis pour la prévention</a></li> <li>• <a href="#">OPPBTB, Quiz en ligne</a></li> </ul>

## **Annexe IV : OGELI**

L'outil de gestion OGELI vous permet de suivre la validation des acquis et d'imprimer les attestations pour les modules de formations Santé & Sécurité au Travail suivants : SST, PRAP, PRE, Travail en hauteur, CACES. La traçabilité et l'édition des attestations de formation sont grandement facilitées par cet outil national, issu d'un partenariat entre l'INRS et l'Éducation nationale. Il permet de suivre les formations tout au long du cursus de l'apprenant et, prochainement, au cours de sa vie professionnelle.

**Portail de pilotage (accès DDFPT et Chef d'établissement) :** <https://www.esst-inrs.fr/pilotage/index.php>

Ce portail vous permet d'avoir une cartographie des ressources humaines dans votre établissement pour l'ensemble des dispositifs.

**Portail formateur :** <https://www.esst-inrs.fr/gestion/>

Il vous permet de déclarer les sessions de formation et de générer les attestations des apprenants formés dans votre centre de formation.

### **Points de vigilance :**

- Le mouvement des personnels n'est pas actualisé automatiquement dans OGELI. Il est donc nécessaire, entre le 1er et le 30 septembre, d'informer les personnels de votre structure de mettre à jour leur profil, notamment lorsqu'ils arrivent dans votre structure.
- Les sessions de formation doivent être fermées chaque année scolaire au 30 mai.